

2020- 2021



Inscription au sein de nos écoles publiques

Commune de Châteaubourg

Etape 1. Transmettez-nous par mail les
informations suivantes :



- Noms et prénoms des parents
- Nom(s) et prénoms du ou des enfant(s)
- Date de naissance du ou des enfant(s)
- Adresse du lieu de résidence de votre enfant
- Numéro de téléphone
- Niveau de classe à la rentrée prochaine
- Si des frères ou sœurs sont inscrits dans la même école ou une autre
- Date souhaitée d'inscription :
Septembre 2020 ou *janvier 2021 pour les TPS uniquement*
- Lieu de résidence professionnelle pour les deux parents
- Vos disponibilités pour le rendez-vous

Dans l'éventualité où vous ne pourriez pas transmettre ces informations par mail, des formulaires d'inscription se trouvent à votre disposition à l'accueil de la Mairie.

Etape 2. Rendez-vous en mairie

Pour inscrire votre enfant vous devez vous munir des documents originaux suivants :



- Livret de famille
- Justificatif de domicile de moins de 6 mois
- Carnet de santé avec vaccinations à jour
- Certificat de radiation de l'école précédente, s'il y a lieu
- Certificat médical si allergie
- Attestation de quotient familial (*moins de 3 mois par rapport à la rentrée scolaire*)
- Copie du jugement de séparation s'il y a lieu



L'inscription en Mairie ne vaut pas admission

Etape 3. Prise de rendez-vous avec le directeur ou la directrice de l'école

Qui sera prévenu(e) de l'inscription faite en mairie



Etape 4. Rencontre avec le directeur ou la directrice de l'école afin d'effectuer :



- ★ L'admission
- ★ La visite de l'école en famille

Bonne rentrée scolaire

2020-2021

Nous restons à votre disposition pour toute demande
d'information scolaire et périscolaire.

Vous pouvez nous contacter sur notre adresse mail :

viedesecoles@chateaubourg.fr

02 99 00 31 47

Accueil de la Mairie de Châteaubourg

« Service Vie des Ecoles »



CHATEAUBOURG
SAINT-MELAINE/BROONS-SUR-VILAINE